



COMMUNE D'ICOGNE
Rte de la Bourgeoisie 7 - 1977 Icogne
Tél. 027 484 20 00 - Fax 027 484 20 09
www.icogne.ch

CONVOCAION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

Votations fédérales du 23 septembre 2018

L'Assemblée primaire est convoquée **le dimanche 23 septembre 2018**, afin de se prononcer sur les objets suivants :

Votations fédérales :

1. Arrêté fédéral du 13 mars 2018 concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres ;
2. Initiative populaire « Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables) ».
3. Initiative populaire « Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous ».

Le bureau de vote de la Commune d'Icogne sera ouvert **aux Abris**,

- **samedi 22 septembre 2018, de 18h00 à 19h00.**
- **dimanche 23 septembre 2018, de 10h00 à 11h00.**

Le vote par correspondance peut s'exercer selon la législation en vigueur.

Icogne, le 20 août 2018

L'Administration communale

